

BUDGET 2025

2 décembre 2024



TARIFICATIONS DES SERVICES



Type d'unité	Collecte des matières résiduelles	Disposition des matières résiduelles	Service incendie	Programme de vidange de fosses septiques
Résidence permanente, secondaire et chalet	144 \$	69 \$	190 \$	109 \$ (54,50 \$ chalet et / ou secondaire)
Ferme	144 \$	69\$	190 \$	109 \$ (si fosse supplémentaire)
Résidence secondaire ou chalet situé sur un chemin public non desservi l'hiver	72 \$	34,50 \$	95 \$	54,50 \$
Commerce et par industrie	432 \$	207 \$	570 \$	109 \$ / fosse
Commerce léger (dans une partie de logement)	216 \$	103,50 \$	285\$	109 \$ (si fosse supplémentaire)
Commerce lourd	576 \$	276 \$	760 \$	109 \$ / fosse
Camping de 0 à 25 places	576 \$	276 \$	760 \$	109 \$ / fosse
Camping de 26 à 50 places	864 \$	414 \$	1140 \$	109 \$ / fosse
Camping de 51 places et plus	1152 \$	483 \$	1520 \$	109 \$ / fosse
Collecte pour la cueillette dans la cour	195 \$	-	-	-
par type de collecte pour la cueillette hebdomadaire des commerces	75 \$	-	-	-

DÉPENSES



Poste de dépenses:	2024	2025
Administration générale	305 578 \$	329 860\$
Sécurité publique	121 782 \$	130 991\$
Voirie et transport	360 160 \$	365 566\$
Hygiène du milieu	46 530 \$	46 743 \$
Communautaire	5 200 \$	5 400 \$
Aménagement, urbanisme et développement	144 183 \$	139 409 \$
Loisirs et culture	18 004 \$	36 221 \$
Frais de financement	1 850 \$	1 850 \$
SOUS-TOTAL	1 003 287 \$	1 056 040 \$
Réserve financière – fosses septique	13 822 \$	15 000 \$
Affectation	38 446\$	41 446 \$
TOTAL	1 055 555 \$	1 112 485\$

BUDGET 2025 ET TAXATION



Budget de **1 112 485 \$** avec un taux de taxe de **0,5638 \$ / 100 \$** d'évaluation

Foncière générale : **0,3599 \$ / 100 \$** d'évaluation

Spéciale MRC – SQ: **0,2039 \$ / 100 \$** d'évaluation

Taux d'intérêt: **15 %**

Pénalité : **5 %**

Nombre de versements : **5**

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION



Investissement					
Désignation	Travaux	2025	2026	2027	Total
Goodenough	Prolongement de la rue	30 000 \$	100 000 \$		130 000 \$
Voies publiques	Rechargement - Drainage	150 000 \$	100 000 \$		250 000 \$
Parc des Aînées	Bloc sanitaire + mise à niveau des installations	92 000 \$			92 000 \$
Renouvellement d'équipement	Matériel roulant			100 000 \$	100 000 \$
Route 257	Fin des travaux	150 000 \$			150 000 \$
FRR - Projets		65 000 \$			65 000 \$
	Total	487 000 \$	200 000 \$	100 000 \$	787 000 \$
Financement					
Désignation		2025	2026	2027	Total
Subvention - Taxe d'accise (TECQ 2025-2029)		165 000 \$	185 000 \$		350 000 \$
Investissement municipale	Fonds général - location ou prêt	22 000 \$	15 000 \$	100 000 \$	137 000 \$
MRC - FRR		58 000 \$			58 000 \$
PRIMA		92 000 \$			92 000 \$
Décret MTQ		150 000 \$			150 000 \$
	Total	487 000 \$	200 000 \$	100 000 \$	787 000 \$

DÉVELOPPEMENT EN 2024



- ▶ Fin des travaux de pavage, de marquage et de signalisation sur le Chemin des Semeurs (route 257 Ouest).
- ▶ Ouverture du sentier des Villageois (sentier pédestre sur la rue G. Goodenough).
- ▶ Embauche d'une technicienne en loisir, partagée entre les municipalités de Ham-Sud, Saint-Adrien et Wotton.
- ▶ Rechargement du chemin Gosford Sud.
- ▶ Mise en œuvre du plan d'action Municipalité amie des aînées (MADA), dont la tenue mensuelle des cafés-rencontres.
- ▶ Mise sur pied de la journée du cerf-volant avec un volet d'accueil des nouveaux arrivants.

PROJET EN 2025



- ▶ Inauguration du terrain de *pickleball*.
- ▶ Construction d'un bloc sanitaire et mise à niveau des installations au parc des Aînés et au parc des Loisirs.
- ▶ Rénovation des estrades et installation de filets de protection et d'un panneau indicateur au terrain de balle.
- ▶ Rafrâichissement de la bibliothèque municipale.
- ▶ Rechargement et drainage des voies publiques. Sera précisées au printemps.

RAPPEL

LORSQUE VOUS EFFECTUEZ UN PAIEMENT VIA VOTRE INSTITUTION BANCAIRE, ASSUREZ-VOUS D'INSCRIRE VOTRE NUMÉRO DE CLIENT POUR CHACUN DE VOS COMPTES.

SIPC	4776	449,38 \$
HAM-SUD		0,00 \$
	INTÉRÊTS/ARRÉRAGES	0,00 \$
ÉCHÉANCE	2018-03-28	PÉNALITÉ 0,00 \$
No CLIENT 85	TOTAL:	449,38 \$

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé pour la période des fêtes du 20 décembre au 5 janvier inclusivement.



Été comme hiver, votre chien doit être tenu en laisse dès qu'il sort des limites de votre propriété.

Une précaution qui assure la sécurité de votre animal et la paix d'esprit de vos voisins!

